



Besoin d'aide -- photo genante que je ne souhaite voir sortir --

Par **tizom62500**, le **25/02/2009** à **00:27**

bonjour,

Je souhaiterais savoir si vous pouvez me donner quelque informations concernant la législation vis-à-vis des personnes photographier.

En effet, j'ai fait plusieurs séance photo courant 2007 & 2008 (j'étais mineurs à l'époque) dont certaine nue.

Ne souhaitant pas que ses photographies resorte un jour, j'aurai voulu savoir dans quel mesure je peux faire interdire de diffusion (voir saisir) ses photos.

Cordialement